

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2021

**Nombre de membres :** L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUINZE DECEMBRE A DIX-NEUF HEURES ET CINQ MINUTES, les membres composant le conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) se sont réunis au nombre de 33 en visioconférence, sous la présidence de **Madame AZZAZ, la Maire**, à la suite de la convocation qui leur a été adressée, **le 09/12/2021**.

**Composant le conseil municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Présents à la séance : 33**

**N° 2021/102**

**Modification des périmètres scolaires à compter de la rentrée scolaire 2022-2023**

**Présents :**

**Mme AZZAZ, La Maire,**

Mme DORFIAC, Mme MONTSENY, M. WIDLOECHER, Mme GOURIET, M. ADJROUD, Mme GILLARD, M. VAUDOUR, Mme CHALVIN, M. JOUENNE, Mme FALI, M. MOUTON, **Adjoints à la Maire,**

M. PEYRONNET (à partir de 19h20), M COLLEOC, M. FERRE, M. GARCIA, Mme CANAGUIER, Mme PAVAGEAU, Mme MENDY, Mme NGUYEN, M. BOST, Mme GUERTIN, Mme NEBOR, M. MANDABA, M. RIPAULT, M. ROGISSARD, M. JACQUET, M. GAZO, M. HAUCHARD, Mme BATAILLE, Mme GUILLERM, Mme DEVAY, **Conseillers Municipaux.**

Lesquels formant la majorité des membres en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**Absents :**

M. PEYRONNET (de 19h05 à 19h20).

**Absent(e)s représenté(e)s ayant donné pouvoir :**

M. KANGOUD à Mme CHALVIN, Mme CAVILLON à Mme DORFIAC, Mme ACEVEDO CARO à Mme AZZAZ, Mme LAFFORE-MYSLIWICE à Mme GUILLERM, Mme NICOLAS à Mme BATAILLE.

**Absent(e)s excusé(e)s :**

M. LEFEVRE.

**Secrétaire de séance :**

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'une **secrétaire** prise au sein du conseil municipal pour la présente session.

**Mme GUERTIN** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Ces formalités remplies,

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 212-7 et L. 131-5 ;

Vu la délibération n°2019/11 du conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) du 20/02/2019 modifiant la délibération n°2018/84 de la commune de Châtillon (92320) du 26/09/2018 portant adaptation des périmètres scolaires de la commune applicables à compter de la rentrée de l'année scolaire 2019-2020 ;

Considérant que la commune Châtillon (92320) a la responsabilité de définir le ressort de chacune des écoles ; qu'il est défini pour chaque école, un périmètre géographique appelé le « secteur scolaire » ; que les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires sont inscrits dans l'école de leur secteur, en fonction de l'adresse où ils résident ;

Considérant que la commune de Châtillon (92320) a à cœur de garantir de bonnes conditions d'accueil pour les enfants (sécurité, bien-être et confort de travail) en veillant à l'adéquation entre les effectifs et la capacité d'accueil des locaux scolaires ;

Considérant que les évolutions démographiques et urbaines nécessitent une analyse constante ; que certaines écoles connaissent une perte d'effectifs depuis plusieurs années tandis que d'autres connaissent des difficultés d'accueil au regard des locaux scolaires disponibles ;

Considérant que les projections des effectifs scolaires en petite section de maternelle montrent que ces écarts s'accroîtront dans les prochaines années ;

Considérant que la modification des périmètres scolaires s'appliquera pour toute nouvelle inscription qu'il s'agisse d'enfants maternels ou élémentaires et pour l'entrée en CP dans le nouveau secteur scolaire, en prévision de la rentrée scolaire de septembre 2022 (année scolaire 2022-2023) ;

### **APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

**ADOpte** les périmètres scolaires de la commune de Châtillon (92320) à compter de la rentrée scolaire 2022-2023, tels que définis dans l'annexe jointe.

**AUTORISE** Madame la Maire de Châtillon (92320), ou son/sa représentant(e), à prendre tous les actes et mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé les membres présents.  
Pour expédition conforme.**

**La Maire,**

**Nadège AZZAZ**

Nombre d'exemplaires originaux : 2  
Date de réception en préfecture :  
Date de publication :



**ANNEXE : Périmètres scolaires de la commune de Châtillon (92320)  
applicables à compter de la rentrée de l'année scolaire 2022-2023**

**I. Secteur école maternelle Arc-en-Ciel et école élémentaire Langevin-Wallon**

<b>Nom des rues</b>	<b>Côté pair</b>	<b>Côté impair</b>
Allée Peyronnet	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Vauban	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de la République	Sans le côté pair	A partir du n°151
Avenue de Paris	A partir du n°82	Sans le côté impair
Avenue Saint-Exupéry	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Alphonse Daudet	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Anatole France	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue André Gide	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Etienne Deforges	Sans le côté pair	Tout le côté impair
Rue Pierre Sépard	Sans le côté pair	A partir du n° 79
Villa des Rosiers	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Le Mesnil	Tout le côté pair	Tout le côté impair

## II. Secteur école maternelle Langevin-Wallon et école élémentaire Langevin-Wallon

Nom des rues	Côté pair	Côté impair
Allée des Sarments	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de la République	Du n°40 au N°150	Du n°1 au N°149
Avenue de Paris	Du n°2 au n°80	Sans le côté impair
Avenue de Verdun	Sans le côté pair	Du n°1 au n°13
Boulevard de la Liberté	Du n°2 au n°90	Tout le côté impair
Impasse de la Liberté	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Passage Charlot	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Courtois	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de la Gare	A partir du n°14	Tout le côté impair
Rue Etienne Deforges	Tout le côté pair	Sans le côté impair
Rue Gabriel Péri	Du n°2 au n°36	Du n°1 au n°19
Rue Genzano Di Roma	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Henri Gatot	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean Macé	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean-Pierre Timbaud	Du n°2 au n°10	Sans le côté impair
Rue Louveau	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Merseburg	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Pasteur	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Paul Bert	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Perrotin	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Pierre Sépard	Tout le côté pair	Du n°1 au 77
Square Jean Moulin	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa de la Mésie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Madeleine	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Pasteur	Tout le côté pair	Tout le côté impair

### III. Secteur école maternelle du Parc et école élémentaire Gambetta

Nom des rues	Côté pair	Côté impair
Allée Barbusse	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée de la Fontaine	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée du Cadran Solaire	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée du Cèdre	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Georges Pompidou	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Mozart	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Watteau	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de la Division Leclerc	Du n°2 au n°30B	Du n°1 au n°25
Avenue de la République	Du n°2 au n°38	Sans le côté impair
Avenue de Verdun	Sans le côté pair	Du n°15 au n°57
Boulevard de la Liberté	A partir du n°92	Sans le côté impair
Clos de la Marquise	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse Samson	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Place de la Libération	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Place de l'Eglise	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Résidence Galande	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Albert Laurent	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Blanchard	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Colbert	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Corot	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de Bagneux	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de Chartres	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de Fontenay	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de la Gare	Du n°2 au n°12	Sans le côté impair
Rue de la Mairie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Pierrelais	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Pierrettes	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue d'Estienne d'Orves	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Gabriel Péri	A partir du n°38	A partir du n°21
Rue Gambetta	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean-Pierre Timbaud	Sans le côté pair	Le n°1
Rue Kléber	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Lasègue	Du n°2 au n°12	Du n°1 au n°19
Rue Pierre Brossolette	Du n°2 au n°18	Du n°1 au n°15
Rue Sadi Carnot	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Blanchard	Tout le côté pair	Tout le côté impair

#### IV. Secteur école primaire des Sablons

Nom des rues	Côté pair	Côté impair
Allée de la Savoie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée des Sablons	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Maryse Bastié	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de la Division Leclerc	A partir du n°32	A partir du n°29
Avenue de Verdun	A partir du n°64	A partir du n°59
Impasse Désiré	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse Hoche	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Passage des Etangs	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Petit Sentier de la Savoie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Chateaubriand	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de la Défense	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de la Savoie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de l'île	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Etangs	Du n°2 au n°12	Sans le côté impair
Rue du Fort	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue du Panorama	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue du Plateau	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Hoche	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jeanne d'Arc	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jeanne Hachette	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Marceau	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Sentier de l'Île	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Sentier de l'Orme au Chien	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Sentier des Paroseaux	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa des Paroseaux	Tout le côté pair	Tout le côté impair

**V. Secteur école maternelle Jean-Jaurès et école élémentaire Jules Verne**

<b>Nom des rues</b>	<b>Côté pair</b>	<b>Côté impair</b>
Allée de l'Epée	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée des Pris-Pris	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de la Paix	A partir du n°58	Sans le côté impair
Impasse de la Noise	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse Gay-Lussac	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Mail George Sand	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Passage Lasègue	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Ampère	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Arago	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Roissys	Du n°2 au n°158	Sans le côté impair
Rue Gay-Lussac	A partir du n°26	A partir du n°27
Rue Géo Chavez	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean Jaurès	A partir du n°28	A partir du n°23
Rue Lasègue	A partir du n°64	A partir du n°51
Rue Pierre Brossolette	A partir du n°20	A partir du n°19
Sentier des Tybyrs	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Béranger	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa des Roissys	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa des Roses	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Eugène	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Gay-Lussac	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Geneviève	Tout le côté pair	Tout le côté impair

**VI. Secteur école maternelle Jean Jaurès et école élémentaire Marcel Doret**

<b>Nom des rues</b>	<b>Côté pair</b>	<b>Côté impair</b>
Allée du Traverse Loup	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Maurice	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Renée	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Béranger	A partir du n°74	A partir du n°29
Rue Jean Dupuis	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Lucien Sampaix	Du n°2 au n°32	Du n°1 au n°33

## VII. Secteur école maternelle Gay-Lussac et école élémentaire Marcel Doret

Nom des rues	Côté pair	Côté impair
Allée Beauséjour	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée de l'Épargne	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée de la Fraternité	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée des Chalets	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée des Prévoyants	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Diderot	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée du Progrès	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Edgar Brandt	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Hélène Boucher	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Jacqueline Auriol	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Louis Blériot	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Montesquieu	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Suzanne Fouché	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de la Paix	Du n°2 au n°56	Tout le côté impair
Avenue de Verdun	Du n°2 au n°62	Sans le côté impair
Boulevard Félix Faure	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse de la Paix	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse Lasègue	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse Marcel	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse Pierre Curie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Passage Madeleine	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Albert Auboin	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Béranger	Du n°2 au n°72	Du n°1 au n°27
Rue d'Alsace	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de l'Épargne	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Roissys	A partir du n°160	Sans le côté impair
Rue des Vergers	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Fauvettes	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue François Pinson	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Gay-Lussac	Du n°2 au n°24	Du n°1 au n°21
Rue Jean Jaurès	Du n°2 au n°26	Du n°1 au n°21
Rue Jean-Pierre Timbaud	A partir du n°16	A partir du n°21
Rue Lasègue	Du n°14 au n°58	Du n°21 au n°49
Rue Lucien Sampaix	A partir du n°34	A partir du n°35
Rue Pierre Curie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Voltaire	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Denise	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa du Foyer	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Jacqueline	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Louise Auvry	Tout le côté pair	Tout le côté impair

Villa Marguerite	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Vergès	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Voie Pétras	Tout le côté pair	Tout le côté impair

**VIII. Secteur école maternelle Gay-Lussac et école élémentaire Jules Verne**

<b>Nom des rues</b>	<b>Côté pair</b>	<b>Côté impair</b>
Allée Charles Aznavour	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de Verdun	Sans le côté pair	Du n°9 au n°45

**IX. Secteur école maternelle Joliot-Curie et école élémentaire Joliot-Curie**

<b>Nom des rues</b>	<b>Côté pair</b>	<b>Côté impair</b>
Allée Berlioz	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée des Dahlias	Tout le côté Pair	Tout le côté impair
Allée Rameau	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Allée Ravel	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue Amélie	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue Clément Perrière	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Avenue de Paris	Sans le côté pair	Tout le côté impair
Avenue Marcelin Berthelot	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Boulevard de Stalingrad	Du n°2 au n°22	Du n°1 au n°19
Boulevard de Vanves	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse des Champs Fleuris	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Impasse du Square	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Passage du Pierrier	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Place Jean Mermoz	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Alfred de Musset	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de Finlande	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de l'Union	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue de Malakoff	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Iris	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue des Lilas	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Desportes	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Edmond Rostand	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Esther Cordier	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue François Barrey	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue François Coppée	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue George Sand	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Guy Moquet	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Guynemer	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean Bouin	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean Mermoz	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean Moréas	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jean Richepin	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue José Maria de Hérédia	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Jules Védrines	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Lecaillon	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Leconte de Lisle	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Léonard Mafrand	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Paul Vaillant Couturier	Sans le côté pair	Du n°1 au n°19
Rue Pierre Loti	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Roland Garros	Tout le côté pair	Tout le côté impair

Rue Sully Prud'homme	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Rue Victor Hugo	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa des Peupliers	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Eugène	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Villa Suzanne	Tout le côté pair	Tout le côté impair
Voie d'Issy	Tout le côté pair	Tout le côté impair